

La Ville de Saint-Tropez recrute 1 chef barman (h/f) pour le « Saint Tropez Lounge Club »

Agent d'accueil de statut privé relevant de la Convention collective nationale des personnels des ports de plaisance

Période du 1^{er} avril au 31 octobre 2019

35 heures par semaine

Rémunération mensuelle : 2.632,50 € brut.

Missions :

- Gestion et direction d'équipe
- Assurer toutes les tâches courantes de service bar et restauration (service de bar et cocktails, facturation et encaissements, élaborer une carte de cocktails, imaginer de nouvelles créations, fidélisation des clients, assurer le service en salle ou au comptoir et gérer l'approvisionnement et le stock)
Assurer les tâches liées à l'accueil d'une clientèle internationale haut de gamme

Exigences du poste :

Posséder une formation de barman professionnel
Maîtriser l'anglais
Fortes capacités relationnelles et contact avec la clientèle
Autonomie
Sens des responsabilités
Esprit d'équipe
Sérieux, rigoureux
Disponible

Merci d'adresser : Lettre de candidature avec CV à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
BP 161
83992 Saint-Tropez cedex

Ou par mail à : drh@ville-sainttropez.fr

Pour tout renseignement : M. TOURRET, Directeur du Port tél : 04 94 56 68 70